



Lundi 21 septembre 2026

FIN SEPTEMBRE 2026 - JANVIER 2027 : TRAVAUX DE DÉBOISEMENT SUR LE SECTEUR 4 DU CANAL ENTRE YTRES ET AUBENCHEUL-AU-BAC

De quoi s'agit-il ?

Le long du tracé du Canal Seine-Nord Europe, des libérations d'emprises sont nécessaires afin de préparer le terrain à l'installation des futurs chantiers. Une campagne de déboisement débutera fin septembre 2026. Conduite dans un cadre réglementaire strict, elle est assortie de mesures environnementales en faveur de la préservation des milieux naturels.

Où et quand se passent les travaux ?

Les déboisements auront lieu entre Ytres et Aubencheul-au-Bac. Ils se dérouleront de fin septembre 2026 à janvier 2027*. Ils auront lieu aux jours et heures ouvrables de la semaine, sauf exception dûment autorisée.

Comment se déroulent les opérations ?

Conformément aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale obtenu en août 2024, les déboisements sont organisés hors période de nidification. Ils sont accompagnés de mesures établies dans le cadre de la démarche environnementale « Éviter, Réduire, Compenser », dite « ERC ». Dans ce cadre, les arbres à cavités, potentiels refuges d'espèces protégées, sont d'abord repérés et marqués. Les abattages, réalisés de façon douce, avec une inspection des cavités par un écologue, sont cantonnés aux mois de septembre et d'octobre.

Préalablement, cet été, des barrières ont été aménagées à plusieurs endroits pour empêcher que la petite faune ne s'introduise au sein des chantiers, et des gîtes à chiroptères, offrant des habitats de substitution, ont été posés. Des filets seront aussi installés pour délimiter les zones naturelles à enjeu (filets bleus et verts) et isoler les espèces exotiques envahissantes (filets rouges). À l'issue des travaux, le bois sera valorisé dans la filière bois énergie.

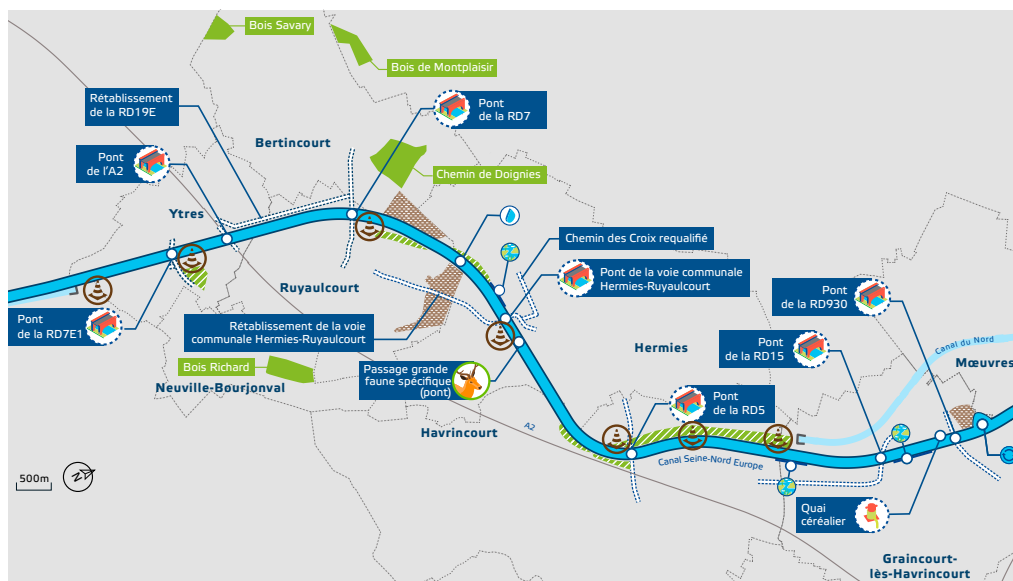
Le saviez-vous ?

En parallèle des travaux de déboisement, la Société du Canal Seine-Nord Europe réalise des aménagements écologiques afin de préserver et de renforcer la biodiversité sur le territoire. Près de 3 hectares ont ainsi déjà été aménagés dans les vallées de la Sensée et de l'Agache, et 12 hectares aux Bois Durieux à Bertincourt (62), Neuville-Bourjonval (62) et Vélou (62).

Sur le secteur concerné par les déboisements, de nouveaux aménagements sont également prévus avec la plantation de haies, ainsi que la création de boisements et de prairies.

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Cartes des zones d'intervention



- Canal Seine-Nord Europe
- Canaux et cours d'eau existants
- Limites communales
- Rétablissement routier
- Pont routier
- Passage inférieur
- Pont-canal
- Écluse
- Port intérieur
- Quai
- Passage Grande Faune
- Bassin de virement
- Berge lagunée
- Annexe hydraulique
- Travaux de déboisement
- Zone de compensation écologique
- Zone de compensation écologique sur dépôt
- Terrain de dépôt agricole
- Port intérieur de Marquion-Cambrai
- E-Valley



SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez les **voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : artois.cambresis@scsne.fr

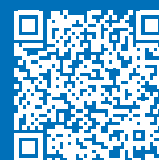
Partenaires financiers



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

RESTONS CONNECTÉS

artois.cambresis@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

